

Louiza KRIM

Cycle C d'Ingénieur en Organisation

Mai 2002

Jean Moussé

ETHIQUE DES AFFAIRES : Liberté, Responsabilité

Le décideur face à la question éthique

Dunod, Paris, 2001

Sommaire

I – Biographie de l'auteur

II – Les postulats

III – Les hypothèses

IV – Les modes de démonstrations

V – Résumé

Partie I : Structuration de l'Ethique

1 – Convictions, Responsabilités et Compromis

**2 – De la sociologie à l'éthique personnelle
dans la complexité du monde**

3 – Violence contre violence

4 – Les relations humaines

5 – Lois, Droit et Justice

6 – Problèmes actuels

Partie II : Dans la jungle des affaires

7 – Corruption

8 – Monnaie et mondialisation

9 – Communications

VI – Les principales conclusions

VII – Discussions et critiques

VIII – Actualité de la question

I – Biographie de l'auteur

Jean Moussé est un veilleur, éveilleur. Depuis plus d'un demi siècle, sur des chemins divers, il poursuit avec obstination sa quête du sens de l'homme à travers ce qu'il nomme « *la violence du monde et de l'Histoire* ».

Il revient sans cesse à la question éthique. Sa déportation en camp de concentration, continue d'exercer une influence décisive sur l'approfondissement de sa réflexion. Il interroge, stimule, accompagne depuis plusieurs années des dirigeants et des cadres d'entreprise dans de nombreux cercles ou cénacles, ainsi qu'au MCC – Mouvement chrétien des cadres et dirigeants – dont il est pendant longtemps l'aumônier national.

Jamais en repos : il continuait, il y a peu, de travailler au Centre d'éthique contemporaine de Lille, et également d'enseigner, bien au-delà de l'âge académique, dans plusieurs écoles de commerce.

Il est l'auteur des ouvrages suivants centrés sur l'éthique de la décision, la responsabilité et le respect de l'homme :

- *Se libérer dans le monde qui passe*, Paris, Editions de l'Atelier, 1988.
- *Libre à Buchenwald. Leçon d'éthique pour aujourd'hui*, Bayard Editions-Centurion, 1995.
- *Ethique et entreprises*, Paris, Vuibert, 1993.

- *Fondements d'une éthique professionnelle*, Paris, Editions d'Organisation, 1989.
- *Pratiques d'une éthique professionnelle*, Paris, Editions d'Organisation, 1989.
- *Cette Liberté de violence qu'est le pouvoir*, Paris, Desclée, 1982.

II – Les postulats

Jean Moussé part des postulats sur « les affaires », non pas au sens médiatique ou judiciaire du terme, même s'il n'est pas exclu qu'on les approche parfois, mais au sens du mot anglais *business*. Dans cette optique, on parle d'« hommes d'affaires », ou bien on dit que « les affaires sont les affaires ». Dans tous les cas, ces affaires engagent des hommes et des femmes. Et les décisions concernent un certain nombre d'individus ou de groupes à qu'il incombe d'assumer une responsabilité plus ou moins large, dans un contexte devenu aujourd'hui mondial.

III – Les hypothèses

En se basant sur ces postulats des « affaires », l'auteur formule les hypothèses suivantes : porter un regard « éthique » ; à savoir, la prise en considération et l'expression de la liberté du décideur dans l'exercice de ses responsabilités. L'éthique, en effet, n'est pas seulement une théorie spéculative. Elle ne trouve de sens que dans les décisions et dans l'action de ceux qui la manifestent. De nombreux auteurs distinguent l'éthique de la morale. Pour les uns, la morale exprime les principes éthiques, voire leur application. Pour d'autres, en revanche, elle exprime les principes moraux, voire leur application. Jean Moussé, lui, pense que les principes éthiques et moraux sont inséparables de leur application. Un chef d'entreprise, par exemple, n'a pour but d'appliquer ni les principes de la morale kantienne ni ceux de la morale chrétienne. Plutôt, il fait fonctionner ses affaires, achète, produit, vend, embauche ou licencie du personnel... Ce faisant, il peut éventuellement se référer à quelques principes. Mais les principes ne l'intéressent que s'ils sont applicables. A défaut, il ne s'en soucie même pas. A cet effet, les Anglo-Saxons font plus état de pragmatisme que les Français. Aussi quand ils parlent de *Business ethics*, le font-ils à partir de cas vécus.

IV – Les modes de démonstrations

Cet ouvrage, comme tant d'autres, est marqué par la déportation de l'auteur en camp de concentration. Dans un de ses livres, le titre et le sous-titre sont très parlant : *Libre à Buchenwald. Leçon d'éthique pour aujourd'hui*. Le lien ainsi est étroit, jamais contradictoire, « qu'il s'agisse d'emploi ou de licenciement, de manipulations financières ou du respect de la vérité, je ne puis m'ouvrir aux problèmes du temps présent sans me référer au même moment à ce que m'ont appris les camps. Ils ont marqué et marquent encore ma vision de l'existence. Ce sont pour moi des clefs pour la compréhension de ce que je vis et de ce que j'observe aujourd'hui dans le monde ».

De ce fait, Jean Moussé, jamais ne s'énonce sous la forme de réponses, mais toujours sous celle de questionnements. Ainsi dans cet ouvrage, l'auteur échappe à un classement bien défini. Ni tout à fait philosophe, bien qu'il emprunte à la philosophie. Ni historien et sociologue, même s'il puise dans ces disciplines. Encore moins économiste. Il est toutefois à l'opposé d'un traité de morale.

En somme, cet ouvrage n'est ni un ouvrage de philosophie, ni un ouvrage de recettes concernant la prise de décision. Pour l'auteur, l'essentiel de l'éthique est ailleurs : dans la liberté et dans le sens de la responsabilité des décideurs. Encore faut-il que ces derniers soient pourvus de courage et d'ampleur de vue dans les analyses sans cesse reprises.

V – Résumé

Partie I

Structuration de l'Éthique

Face aux questions d'éthique, le décideur économique articule son travail autour de ses convictions et de ses responsabilités. Il doit être à même d'accepter des compromis. Pour une maîtrise des mouvements "d'un monde imprévisible", il faut être capable de solidarité, de respect vis-à-vis des autres, si l'on veut se faire respecter soi-même. De ce fait, comment poser la question des relations humaines et quel sens donner au droit et aux lois ?

1 – Convictions, Responsabilités et Compromis

A - Une morale sociologique

Selon que l'on appartient à une société traditionnelle ou une société moderne, l'éthique fonctionne en terme de règles statiques ou de critères de changement permanent. On est d'autant plus à l'aise dans sa communauté propre qu'on se conforme aux règles avec certitudes et convictions.

Dans le domaine professionnel, il est légitime de se demander à qui profite dans l'entreprise l'efficacité du travailleur : aux clients, aux actionnaires, à la collectivité politique, à l'ensemble du personnel ou à lui-même. En tout cas, l'immoralité peut paraître flagrante mais elle est toujours celle des autres.

L'essentiel de l'éthique, pour beaucoup, qu'il s'agisse d'une société ou d'une entreprise, est fondé sur le respect ou le non respect de la morale chrétienne ou des dogmes religieux connus de tous depuis des siècles.

Toutefois tout ce qui est légal est-il moral ? La responsabilité d'un décideur peut-elle être dérogée en cas d'incident grave commis en sachant que le droit et la loi n'ont pas été bafoués ? C'est là une question de la responsabilité.

Pour résoudre la question de l'éthique, souvent on recourt à des compromis pour concilier les forces opposées et ce tant sur le plan individuel que collectif. Certains font prévaloir l'utilitarisme, d'autres tentent de donner sens à l'existence des consommateurs. On se réclame

de telle ou telle morale. Pas de conduite commune, donc, dans le choix d'une éthique. L'Américain, l'Italien, le Japonais... font prévaloir leurs conceptions propres du bien et du mal, leurs manières de vivre particulières : chacun agit selon les coutumes de son entourage et une routine de la fonction. L'éthique est d'autant plus difficile, en définitive, qu'il faut renoncer à des avantages, et qu'il faut se faire à l'idée de prendre le risque d'agir. En tout état de cause, dans toute éthique, le risque d'intervention de l'égoïsme et de l'orgueil est présent.

La question reste toujours ouverte de savoir au bénéfice de qui opère une éthique, et à quel point on peut le ressentir sur le plan libertaire ?

B - Ethique et liberté

Il n'y a pas d'éthique sans un minimum de liberté et sans un certain confort de l'existence : biens, santé, affections, réputation, titres et fonction. La personne qui se laisse enfermer dans ses passions n'est pas libre, à proprement parler : la première des libertés est vis-à-vis de soi-même. En revanche, si l'on se conforme à l'éthique, être libre signifie de n'avoir aucune attache, surtout pas vis-à-vis de soi-même. Le renoncement reste négatif. Positivement, la liberté impose que l'individu reste ouvert à tout et à tous, même si ce choix n'est jamais effectué de manière parfaitement satisfaisante et authentique.

C - Au-delà des convictions

En effet, que l'on soit chrétien, bouddhiste, musulman, athée, marxiste ou libéral, chacun est juge de son éthique. Et cela est fonction des intérêts, des peurs, des coutumes, des santés, des capacités intellectuelles, du courage, des différences d'âge, des fonctions, des pays... De toute manière, l'autre reste forcément différent.

L'éthique existe depuis la nuit des temps, depuis l'Egypte antique, la Mésopotamie, l'Inde et la Chine. Qu'ont-ils trouvé les sages et les prophètes qui lui ont donné forme ? Est-ce le besoin impérieux de la paix ? Finalement, la plupart des valeurs ont à la fois une part sociale (par les effets pacificateurs) et une part personnelle (visant le dépassement de soi). En fait, il n'y a pas d'éthique unique ; pourtant le sentiment de justice nous met face à nos responsabilités.

D - Responsabilités

Le chef d'entreprise prend des décisions en fonction de ses convictions propres et ramène la réalité à un centre ; lui-même. Il réduit le monde et les autres au niveau d'un décor sans y prêter attention.

L'aveuglement et le durcissement de certains responsables peuvent se comprendre sans pour cela les excuser. Beaucoup d'entre eux ont reçu une formation scientifique, technique, complétée par la culture de l'entreprise. De ce fait, devant la complexité objective de l'économie, beaucoup appliquent une pratique dont les lois tiennent compte des quantités mesurables de travail, d'énergie, de produits vendus et de monnaie rapportée. Tout cela

malgré le fait d'avoir conscience de l'importance du capital humain. D'ailleurs, les héritiers du XIX^e siècle sont jugés sur les rendements chiffrés de capitaux.

Cependant les raisons d'aveuglements sont dans certains cas exacerbées par la vanité, l'égoïsme, l'ambition personnelle ou l'intérêt particulier. Pourtant on parle des indicateurs sociaux : taux des maladies, d'accidents, *turn over*. On parle aussi d'éthique. Jusqu'où les valeurs sont-elles intégrées aux analyses économiques ? Ainsi s'interroge Amartya Sen.

E - Compromis ?

Le décideur, face à la complexité des questions qui varient selon les individus et les catégories de personnes, doit prendre une décision en conciliant les intérêts de chacun. Dès lors les rapports de forces et les compromis sont inévitables.

A l'heure actuelle, la multiplication de l'information et la façon dont en usent les médias complique plus la question. La morale sociologique évolue dans tous les domaines. L'opinion publique aussi. Cette évolution d'opinion fait que les responsables ne décident plus comme au XIX^e siècle.

La considération de la liberté dans l'action doit alors composer avec la complexité du réel. Ainsi Max Weber dit : « (...) nous sommes la plupart du temps obligés de compter avec, d'une part, des moyens malhonnêtes (...), d'autre part, la possibilité ou encore l'éventualité de conséquences fâcheuses. Aucune éthique au monde ne peut nous dire (...) dans quelle mesure une fin moralement bonne justifie les moyens et les conséquences moralement dangereuses ». On rêve de paix, de respect mutuel, de reconnaissances mais c'est la réalité qui donne ou retient la possibilité de les réaliser. Dans les affaires, même pour le plus exigeant des moralistes, il n'y a pas de morale qui soit parfaitement claire ; quand bien même on devrait marcher vers davantage de lumière.

En définitive, il n'existe pas une morale de conviction et une morale de responsabilité. On ne peut agir en responsable sans convictions. La première des convictions est d'agir en responsable. Ce qui importe, c'est de savoir quel prix nous sommes disposés à payer pour notre liberté, en termes de revenu, de confort, de carrière ou de réputation... En fait, la foule, qui rêve de pureté absolue, tue celui qui en témoigne : Socrate, Jésus, El Hallaj et beaucoup d'autres moins connus en ont payé le prix.

2 – De la sociologie à l'éthique personnelle dans la complexité du monde

« *La morale (de l'individu) a raison contre la société* », écrit Eric Weil. Mais pour s'appliquer, elle doit trouver le moyen de se réconcilier avec la société réelle. Puisque rien ne correspond à l'idéal, alors elle se cantonne dans l'excuse qui permet tout. Beaucoup de jeunes, à l'issue de leurs formations, pensent rentrer dans un monde humain dans lequel ils seraient tous respectés, et leurs valeurs reconnues. Mais plus ils gravissent les échelons et plus ils déchantent.

Dans ces conditions, comment parler encore d'éthique ?

C'est alors que l'on est passé de l'éthique qualifiée de sociologique à l'éthique à la fois personnelle et sérieuse. Sans doute l'individu triche un peu sur sa note de frais, mais pas plus que les autres et surtout pas plus que son chef. Tant qu'il s'intègre à la masse sans "faire de vague", il est reconnu moralement sain. Mais le jour où il fait acte de conscience, sa morale s'avère personnelle et menaçante. A ce sujet, chacun fonde son éthique propre ; celle-ci diffère certes de celle d'autrui, elle reste néanmoins dictée par la conscience.

Peu importe le courage et l'intelligence de l'individu. Il va vite découvrir les limites de son action. Les groupes n'appréciant pas d'être remis en question, et l'individu contraint d'assurer sa subsistance propre, il doit "s'écraser" ou se laisser "neutraliser". Il peut aussi se révolter et rejoindre un groupe non-conformiste. Le risque est alors de retrouver le même problème et de perdre sur tous les plans.

Certains, de tempéraments forts, sont capables de se frayer un chemin personnel. Dans ce cadre, Albert Jacquart, dans son livre *Idées vécues*, raconte comment il refuse un jour de s'installer dans les situations confortables mais aussi fausses. C'est là le début d'une carrière non conformiste.

Dans la mesure où la morale se différencie en devenant personnelle, on comprend que son universalité reste abstraite. Après le dépassement de l'existence tribale, la morale devient plurielle. Cela n'empêche pas les individus de faire des expériences communes auxquelles ils ont à donner sens. On ne peut échapper aux phénomènes d'interdépendances et d'interactions liés aux divers systèmes. On est contraint de s'y conformer pour la survie.

Ces deux aspects de la morale personnelle ou universelle, sont-ils oui ou non conciliables ?

L'Histoire, pour plus de lumières sur la question, en tout cas, nous apprend qu'"il n'y a plus de Juif ni de Grec, de maître ni d'esclave, d'homme ni de femme", ainsi, en a-t-il été pour l'esprit communautaire qui a caractérisé l'Europe du Moyen âge. A la Renaissance, l'esprit de la communauté laisse place à celui de la "société". Aussi bien à la Renaissance qu'aujourd'hui, la question de l'éthique a toujours posé le problème de la relation individu/groupe ; elle continuera à le poser dans la mesure où et la société et l'individu évoluent de façon permanente et que l'éthique ne peut être que la résultante, la nécessité de cette évolution.

A - Morale universelle ?

Le caractère universel des exigences éthiques de la reconnaissance mutuelle s'inscrit dans la culture occidentale à partir du christianisme et du marxisme. Mais, aujourd'hui peut-on le soutenir ? S'inscrit-il dans la déclaration universelle des droits de l'homme ? Le problème : il n'a pas la même signification dans certains pays (Chine, Amérique ...). On reconnaît mieux ses droits que ses devoirs. On exige que l'autre nous reconnaisse sans pour autant le reconnaître.

En définitive, aucune réponse parfaitement satisfaisante ne peut être donnée aux questions concernant l'éthique des affaires. Elle n'est jamais parfaitement juste pour tous les acteurs. Elle est toujours partielle. C'est pourquoi la question du sens qui est celle de l'éthique reste ouverte. On court (individuellement et collectivement) après la richesse, le pouvoir, les

honneurs, sans comprendre que c'est au détriment de tous et donc aussi de soi-même. L'éthique idéale, étant inaccessible, il reste à chacun de donner sens à ses actes.

B - Le champ des responsabilités

Les décisions, en matière d'éthique, s'inscrivent dans un ordre spatio-temporel. Les convictions économiques elles-mêmes décident pour l'essentiel du choix de l'éthique. Mais comment concilier ses convictions personnelles avec ce qu'imposent les situations ? L'une des préoccupations de l'acteur est de se projeter vers l'avenir et de se conduire en responsable.

Toutefois les limites imposées à la mise en pratique de l'éthique varient selon la situation de chacun. Cependant comment innover ? Peut-on proposer des modèles d'un comportement éthique exemplaire ? Les décideurs doivent se libérer de leurs attaches, vis-à-vis d'eux-mêmes, vis-à-vis des autres et de toute chose.

En somme, la multiplicité des choix ne devrait pas nous empêcher de respecter autrui et d'être juste. Quand bien même, l'histoire serait violente, devons-nous baisser les bras ?

3 – Violence contre violence

D'après le Code civil français, est violence toute « *contrainte imposée à un homme afin de l'amener à une action qui lui répugne* ». Dans notre monde, la violence est multifaciale : raz de marée, tremblements de terre, exercice du pouvoir dans la vie professionnelle (« malheur aux faibles ! »), concurrence dans la violence et les contraintes.

A - Violence et contraintes

La mort fait violence à la vie, et la vie lui résiste par le désir. Face à la violence des éléments, l'individu peut comprendre qu'il n'est pas, injustement victime de la violence que lui font subir ses chefs. Cependant les ordres qu'il reçoit sont perçus comme une contrainte. Toutefois, la violence chez l'homme est tempérée par la raison. La guerre n'est pas toujours le meilleur moyen de gagner un conflit.

Néanmoins la complexité des tâches à remplir rend nécessaire une organisation qui implique une discipline librement acceptée. Il n'y a pas de frontière précise entre la contrainte acceptée et la violence imposée ; nul ne porte l'entière responsabilité. Cependant quand la vie devient insupportable, on est tenté de la détruire au détriment de sa propre existence. En France, la « logique de l'honneur » prime sur celle du contrat. La force qui pousse au conflit exprime clairement la violence des désirs de reconnaissance.

B - Les racines de la violence

Les relations des hommes dans leur travail ne résident pas uniquement dans la satisfaction de leurs besoins. Selon René Girard, « *les racines de la violence résident dans la force jamais tout à fait apaisée des désirs humains* ». Peu importe que l'on se situe à la base ou au sommet, le sentiment de l'honneur est très fort. En revanche, c'est au sommet que se jouent les jeux les plus cyniques, les plus complexes et parfois les plus féroces, auxquels la justice n'a que peu accès - l'éthique encore moins. Néanmoins ce sont les contribuables, les nations, les individus qui payent la facture de ces pratiques en marge des lois.

C - La non-violence au sein de la violence

La violence naît avec l'individu et se développe ensuite dans les réseaux de la vie sociale. Depuis toujours, la défense des avantages prime sur l'établissement d'une société juste et paisible. Ainsi, nous évoluons tous dans la violence du monde et de l'histoire. Selon Etty Hillesum, « (...) *le moindre atome de haine que nous ajoutons à ce monde nous le rend plus inhospitalier qu'il n'est déjà* ». Cela n'empêche pas les chefs et les subordonnés de commander sans avoir l'esprit dominateur ni d'obéir sans servilité.

D - Dans la complexité de l'histoire

Le responsable d'entreprise, le syndicaliste ou le fonctionnaire de haut niveau n'engagent pas qu'eux-mêmes dans leurs décisions. Ils devront trancher dans la mesure où cela s'avère nécessaire et possible - s'ils en ont le pouvoir. On ne peut certes imposer au pouvoir des limites légales ou policières. Tout dépend de la liberté, du courage et de la lâcheté de chacun de nous. Or il y aura toujours de la violence entre les êtres humains. Selon Jacques Ellul, « *Le système concurrentiel suppose la libre entreprise où soi-disant "le meilleur gagne" (...) où les plus faibles sont nécessairement perdants* ». En somme, c'est dans la violence du monde que naît la compréhension de l'importance de la paix. Ce travail doit se poursuivre et être modifié de façon permanente en fonction des évolutions de l'histoire et de la société.

E - Au cœur de l'éthique

Nous vivons de la violence et dans la violence. Peut-on la vivre sans y penser ? Dans la mesure où les actes et la pensée sont indissociables, il appartient à chacun de réprimer en lui-même la violence de ses pensées. Depuis notre naissance, nous sommes poursuivis par le rêve de paix et d'humanité. Toutefois la question pour l'éthique est de savoir comment vivre la contradiction qui nous habite ? Comment participer à l'histoire en cessant autant que possible d'exploiter les autres ? Poser cette question, est déjà en soi s'interroger sur l'importance des relations humaines.

4 – Les relations humaines

Durant le XIX^e s. et la première moitié du XX^e s., les libéraux et les marxistes entretiennent la conception du monde matérialiste basé sur la production. Depuis un peu plus d'un demi-siècle et avec l'évolution de l'activité économique, la question des relations humaines s'est imposée dans les entreprises. A la Western Electric, vers 1929, Elton Mayo et son équipe intègre progressivement les libertés et l'initiative du personnel au fonctionnement des entreprises. Plus tard, on prend compte des indicateurs sociaux. Finalement, face au développement des communications et la croissance des activités immatérielles, l'éthique finit par trouver une place dans les entreprises. On dit que l'éthique paie. Mais que devient-elle lorsqu'elle coûte ?

A - Face à la violence

Tout serait simple pour l'éthique, si les relations humaines dans l'activité économique n'étaient pas conditionnées par les relations matérielles. Les hommes doivent constamment lutter pour survivre et, de plus, prévenir les risques de la nature. On a beau tenir un discours sur le respect des hommes au travail, certains accomplissent néanmoins toujours des travaux risqués, peu gratifiants et parfois très pénibles. On continue toujours à distribuer et à diriger les hommes.

B - Dominants et dominés

Dans l'organisation mouvante de la société, il y a toujours des dominants et des dominés. Dominant vis-à-vis de son personnel, le P.D.G. est dominé par son conseil d'administration. Dominé par son P.D.G., le cadre domine les ouvriers de son atelier. Ainsi, l'éthique se heurte à une difficulté non des moindres : celui qui l'exerce se retrouve dans ce rapport pervers dominant/dominé.

Dans une période de mutations et de mondialisation, les relations sociales et politiques sont tendues. Il ne faut se tromper ni de partenaires ni d'adversaires. Plutôt faire évoluer les relations de dominants et de dominées vers des relations de coopération et de liberté. En somme, se battre constamment et affronter l'adversaire de mauvaise foi ou même de bonne foi.

C - Reconnaître les autres

La difficulté de la reconnaissance réside dans la réciprocité. Si souvent je désire être reconnu aux yeux des autres, il arrive que j'éprouve moins la nécessité de reconnaître autrui. En fait, le moindre est d'éviter de "se mentir à soi-même". L'autre est véritablement autre. Et même en proclamant le respect des droits de l'homme, les différences demeurent et sont imprégnées de douleurs plus ou moins violentes. Cependant, dans la complexité des relations économiques et sociales, la question se complique. Peut-on accepter la violence d'un autre dans la mesure où l'on n'engage pas que soi-même dans la décision ?

Dès lors la question de l'éthique change de sens. Elle passe par la question de savoir avec quels moyens et à quel prix on peut organiser les relations de reconnaissance mutuelle entre les personnes. Tout comme elle passe par la question de savoir comment cette organisation est possible face aux défis de la violence. Tout cela au sein même de la violence des relations. Néanmoins que l'on soit chef ou subordonné, cela n'empêche pas de respecter celui que l'on doit punir ou citer en procès. Alors, l'éthique devient éthique du sens. Elle représente la liberté vis-à-vis de soi-même, vis-à-vis des autres et du monde. Elle est au-delà de tous les codes. En définitive, un responsable doit décider même dans l'incertitude en luttant et en assumant la violence des relations dissymétriques.

D - Assumer la violence

L'individu a du mal à assumer/assurer la différence de l'autre ; il va donc essayer de la supprimer en lui-même à moins que l'autre ne le fasse. La difficulté est que l'autre ressent la même différence. De toute manière, beaucoup de différences nous distinguent et nous opposent les uns aux autres. Alors l'éthique réclame que chacun prenne conscience de la différence qui le sépare d'autrui, et qu'on en assume la douleur, la sienne aussi bien que celle de l'autre. Mais la mise en œuvre d'une telle éthique réclame de l'expérience et de la volonté.

En somme, dans tous les domaines le désir de l'homme est toujours insatiable. Au XIX^e siècle eut lieu la lutte des classes. Aujourd'hui, l'insatisfaction s'est considérablement étendue au niveau mondial entre pays riches et pays pauvres, tandis que dans chaque pays, le nombre des exclus de toute sorte ne cesse de croître.

E - Question de culture

Puisque c'est l'ampleur des désirs qui provoque les souffrances d'un grand nombre d'hommes et de femmes, à en croire les Bouddhistes, faut-il supprimer l'égoïsme et l'égoïsme ? Il faut rappeler qu'une entreprise n'est pas un temple tibétain. Nous vivons dans une époque où il faut assumer les contraintes autant qu'il faut exploiter les possibilités.

Globalement, la violence s'atténue dans la société du fait du développement des moyens techniques et surtout ceux de l'information et de l'emprise médiatique. Cela donne du poids à l'opinion publique et encourage la recherche des boucs émissaires. Là, se manifeste l'exigence de l'éthique. Elle exprime une liberté qui n'attend pas d'être reconnue pour reconnaître autrui en retour. Chacun doit assumer sa part de souffrance humaine en fonction de sa situation particulière. Cette acceptation n'est pas une résignation. C'est là l'envers d'une activité créatrice au service de tous, n'excluant personne.

F - Intériorisation de l'éthique

Puisque le respect d'une éthique, la reconnaissance d'autrui ne changent pas grand chose à mes comportements qui sont d'ailleurs conformes à l'éthique sociologique du moment et des lieux, il me faut réfléchir à cette intériorisation de la réflexion dans un contexte qui s'y prête peu. Selon les héritiers du XIX^e siècle, rien ne devrait être plus simple à organiser que ce monde d'objets et d'individus. Il suffit d'appliquer les sciences dont on connaît les lois, y

compris celles de l'économie. Le problème de l'éthique, c'est que sa conception laisse peu de place à l'intériorité et à la quête de sens. L'éthique étant affaire de liberté, sa nécessité n'apparaît d'abord que pratique et subjective. De toute manière, on n'échappe pas à la violence, même quand on prétend la refuser.

En somme, jusqu'où peut-on aller dans le renoncement et dans cette volonté créatrice ? Il n'y a pas de remède miracle. Il appartient à chacun d'évaluer et de peser le risque qui coûte à son existence d'être en faveur d'une cause particulière. Néanmoins celui ou ceux qui auront le courage de parler et d'agir en vue du meilleur, agiront aussi comme un ferment dans la société. Ils rassembleront et donneront du courage à ceux qui cherchent comme eux la justice et la vérité.

G - Dans la complexité des relations professionnelles

Les relations de travail dépendent de notre conviction personnelle. La difficulté réside dans la multitude des relations à autrui. Même en respectant tout le monde, on n'accorde pas une confiance égale à tous. Il faut rappeler que le poids des mentalités traditionnelles est toujours présent. Alors dans l'activité économique, les travailleurs sont-ils autre chose que des outils ? Puisque l'éthique personnelle se distingue et souvent s'oppose à l'éthique sociologique. Cette situation n'empêche personne d'adopter une attitude d'ouverture. De plus, l'évolution actuelle des relations humaines favorise cette ouverture. Toutefois sur le long terme, il n'y a pas d'opposition entre éthique et performance. Cependant mon respect d'autrui et la justice, la liberté et le sens de mes convictions priment sur les considérations purement financières. Enfin l'éthique d'un responsable, quel que soit la situation, doit rester ouverte à toutes les remises en question de l'histoire et de la vie sociale.

H - Direction des ressources humaines

Un grand nombre d'entreprises a instauré une direction des ressources humaines. Celle-ci a une panoplie de missions : fusions, restructurations d'entreprises ... Tout cela inspiré par une morale sociologique et concerne l'intervention à tous les niveaux : accueil, formation, évaluation, salaires.

L'aménagement des usines, des points de vente et l'automatisation des opérations informatisées réduisent l'opérateur ou le client à n'être qu'un numéro dans une machine. Est-ce que l'efficacité du système est compatible avec le respect des personnes, sans parler des réductions d'emploi qui en résultent ? On répond souvent qu'il est impossible de faire autrement : du fait de la concurrence et des progrès techniques, l'automatisation est incontournable. Dans cette société moderne, le décideur, se soucie-t-il du contrecoup de sa décision envers les autres pays ? Se soucie-t-il du travail des enfants ? Les réponses à ces questions ne sont pas si simples qu'il pourrait y paraître. Toutefois toutes les activités humaines s'inscrivent sur un fond de violence incontournable.

I - Mondialisation

Dans notre “cybermonde”, des millions de personnes sont interconnectées. Elles communiquent et échangent des informations sans “visa” et sans “passeport”. Depuis son bureau ou son atelier, le responsable commerce en respectant les lois et les règlements de son pays sans se préoccuper de ceux de l'étranger. Toutefois lorsque l'on est engagé avec des étrangers sur une même affaire, l'ouverture à ces différences s'avère nécessaire. Il faut rappeler que ces différences existent aussi entre des personnes appartenant au même pays. Ainsi, Philippe d'Irbane a comparé le fonctionnement de l'autorité dans trois usines techniquement identiques du même groupe industriel, en France, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, c'est la logique du contrat qui commande les relations : l'employé loue son travail contre rémunération. En Hollande, c'est la logique de la communication : l'autorité doit s'expliquer pour s'exercer. En France, c'est la logique de l'honneur : il ne faut traiter personne comme un domestique !

Le fait de reconnaître autrui ne supprime ni les différences ni les conflits. D'ailleurs, lorsqu'il y a un problème d'ordre technique à résoudre avec quelqu'un d'une autre culture, l'affrontement dépasse les limites de résolution de ce simple problème. En définitive, pour créer un espace de liberté, il faut une ouverture permanente à l'histoire individuelle et collective de ceux avec lesquels on travaille. A partir de ce moment-là, on pourra parler des relations vraiment humaines.

J - Une ouverture jamais close

Selon André Comte-Sponville, il est impossible d'aimer tout le monde, il y a trop de monde. Freud fait remarquer que tous ne sont pas aimables. Que signifie ce terme d'amour ? Visiblement il est ambivalent : soi-même et les autres. J'ajouterais que l'amour n'est pas une méthode que l'on applique ou que l'on impose. Qui peut m'obliger à aimer mon voisin de palier ou la personne qui me bouscule dans le métro ? Depuis des siècles, la survie impose de s'organiser, mais la politique éclipse l'éthique. Il faut respecter les lois et en établir de nouvelles, sanctionner les fautes. C'est alors que se pose la question morale de la justice : comment organiser la cité, remettre en question son organisation, pour le profit de ses membres ? Cette question génère l'idée du droit. Ensuite l'éthique s'y inscrit comme recherche de sens.

5 – Lois, Droit et Justice

A - Un concept relatif

Pour pouvoir vivre ensemble, les hommes ont besoin de s'organiser. Ils se donnent un but commun comme dans les activités économiques. Ce but est régi par la foi et le droit qui, eux-mêmes appellent à référer à la morale. Mais quel droit ? Celui de l'individu ou celui des groupes ? Celui des chefs ou des subordonnés, celui des clients ou des fournisseurs ?... Ainsi, le droit d'un travailleur s'inscrit-il dans le droit des travailleurs, lui-même inscrit dans le droit des citoyens puis dans les droits de l'homme. En fait, le droit déborde largement la loi

dans laquelle il s'exprime. Durant des millénaires, le droit fut régi d'abord par la nature, ensuite par la religion et la politique. Dès lors qu'il s'agit de politique, les divergences naissent et s'accusent au niveau de l'éthique. Cependant ceux qui participent à l'évolution du droit dans les organisations politiques et économiques n'agissent que rarement au nom de la justice dont pourtant ils se réclament pour soutenir leurs revendications. Nous allons évoquer certains concepts de la justice qui imprègnent encore notre société.

B - Une évolution séculaire

Selon René Girard, les sociétés archaïques ont réduit la violence des relations sociales en sacrifiant des "boucs émissaires" au nom de Dieu ou d'une idole dont le culte unissait leurs membres. Aujourd'hui, dans les sociétés désacralisées, les boucs émissaires sont toujours là et de plus en plus médiatisés. Pourtant à travers des siècles en Occident, les rites religieux qui structuraient la société ont été peu à peu remplacés par des lois civiles. Mais c'est à travers le regard de la société que les hommes pourront trouver les principes de leur organisation. Pour Platon, la justice est la constance à remplir un emploi propre ; et l'injustice l'empiètement sur les fonctions d'autrui. Aristote précise que « *l'homme juste n'est pas homme à s'attribuer à lui-même dans le bien désiré une part trop forte et à son voisin une part trop faible (...) mais donne à chacun la part proportionnellement égale qui lui revient (...)* ». C'est le début d'une exigence éthique et celle-ci implique la réciprocité.

Aujourd'hui, il reste à savoir quels sont les fonctions, les responsabilités, le pouvoir et le salaire qui échoient à chacun dans la société ? Puisque la justice n'obéit à aucun critère objectif, à qui ou à quoi obéit-elle ? Pour Kant, la nature va peu à peu faire place à la liberté qui est au centre de l'éthique. Dans nos sociétés modernes, est-ce que la justice a quelque chose à avoir avec la volonté commune d'entretenir des relations de paix dont chacun bénéficie ? Si oui, où trouver cette volonté commune dans la violence des relations humaines ? On revient aux compromis grâce auxquels les hommes s'efforcent d'atténuer la violence ; même si la suppression totale de celle-ci est un leurre.

C - Le droit et l'éthique

En principe, c'est le droit qui justifie la justice mais, parfois, il est inutile de risquer son existence dans les causes perdues d'avance. Même si ce droit n'est pas exempt d'injustices, il faut souligner son importance dans la société. Pour les Américains, les Droits de l'homme sont des « droits-liberté » et pour les Européens, une « liberté-créance ». Ces derniers attendent beaucoup de l'Etat, mais cette assistance est rarement gratuite et elle peut déresponsabiliser les bénéficiaires car il n'y a pas de droits sans devoirs. Dostoïevski dit : « *Partant de la liberté illimitée, j'aboutis au despotisme illimité* ». Mais la question reste entière : si ce n'est pas à l'Etat de garantir l'exercice de ces droits-créance, à qui cela incombe-t-il ? A partir de quand une solidarité devrait-elle jouer légalement ? Il appartient à chacun de se montrer responsable sans attendre un ordre ni même une aide de la société.

Ni la loi ni le droit ne suffisent à garantir la reconnaissance mutuelle effective de ceux qui s'y trouvent assujettis. Cette reconnaissance relève de l'éthique de conviction, c'est une affaire de liberté. Néanmoins les compromis sont inévitables. Selon André Comte-Sponville : « *Le moi*

n'est pas ce qu'il faut libérer. C'est ce dont il faut se libérer ». Ainsi l'opposition des droits-liberté et des droits-créance se résout-elle dans la liberté de chaque individu. Kant dit : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit si tu étais à sa place* ». Mais comment afficher une loyauté face à un tricheur ? Gandhi écrivit : « *S'il faut choisir entre la guerre et la lâcheté, il faut choisir la guerre* ». Mais même les meilleures intentions du monde trouvent leurs limites dans les contraintes du monde et de la société.

6 – Problèmes actuels

A ce sujet, la réflexion de certains auteurs comme Friedreich von Hayek et John Rawls peut éclairer certains aspects de la question éthique.

A - Hayek : lois constructivistes et lois fondamentales

Selon Hayek, le mot « droit » a deux sens différents. Le premier sens est biologique : c'est le droit que possède chacun de se nourrir, de se vêtir, de parler, d'exprimer sa liberté. Le second sens, historique, permet la poursuite d'une fin qui justifie l'organisation des relations entre les individus. Celui qui choisit ou accepte cette fin commune à tous, doit se plier librement aux contraintes qui rendent sa réalisation possible. La vigueur de ces « lois constructivistes » dépend du but poursuivi. En ce sens, chaque entreprise édicte les lois d'une organisation et règle les comportements qui participent à la réalisation de l'objectif commun, produit ou service. Néanmoins aucune éthique ne commande avec précision les lois concernant le temps de travail, la distribution des salaires et des revenus, le nombre des emplois ou la délocalisation des entreprises.

Quoi qu'il en soit de l'organisation technique et économique, les lois et les règlements expriment pour chaque individu une relation aux autres membres du même groupe. Le malheur, selon Hayek, est que la société moderne est trop complexe pour qu'on puisse ignorer l'importance des lois constructivistes. Selon George Soros, les mœurs financières des spéculateurs conduisent le monde à la catastrophe et la légalité tient lieu de moralité. Selon John Rawls, « *chaque personne possède une inviolabilité fondée sur la justice qui, au nom même du bien-être de la société, ne peut être transgressée (...)* ». En définitive, dans une société orientée vers des performances quantifiables et marquée par le positivisme sous prétexte de réalisme, le respect des personnes est dénié par le rendement.

B - Le juste et le bien

John Rawls, professeur de philosophie à l'université de Harvard a publié en 1971 une *Théorie de la justice*. Celle-ci joue un rôle important pour la réflexion d'ordre éthique dans l'univers anglo-saxon. Nous retiendrons la distinction de deux idées parmi d'autres.

La première est une distinction du juste et du bien. Le bien s'inscrit dans la liberté des personnes ; en ce sens, il est « moral ». Le juste est « politique », il inspire l'organisation des relations entre des personnes en vue d'une fin commune, politique ou professionnelle.

La deuxième, publiée dans un ouvrage postérieur à la *Théorie de la justice*, est la distinction entre morale et politique. Dans la société, la conception du bien est plurielle : libérale, socialiste, positiviste, voire même cynique. Il serait contraire au respect de la liberté de vouloir ramener ces morales à une seule. Cependant il faut organiser la vie commune des citoyens. C'est pourquoi le rôle des autorités se limite à l'établissement de la justice, c'est-à-dire de règles de base acceptables par tous.

Le risque de confusion vient du fait que le responsable d'une organisation, sous prétexte qu'il lui revient de veiller à l'établissement et au respect de la justice, parfois, impose sa conception personnelle du bien. Or, un chef d'entreprise n'a aucun droit d'imposer ses opinions politiques, religieuses... En fait, la justice aura toujours un aspect inévitablement formel et relatif.

Rawls achève son ouvrage par une réflexion sur la congruence entre le juste et le bien. Le chef d'entreprise risque de sacrifier la justice à sa vision personnelle et particulière du bien. Dans notre société complexe, incertaine et, de plus, soumise à l'influence des médias, il est difficile de décider avec certitude. Du point de vue de l'éthique, un bien particulier relevant des convictions personnelles, si réel soit-il, reste second par rapport aux exigences plus larges de ce bien qu'est la justice.

C - Le jeu et les règles du jeu

Rawls fait la distinction entre le jeu et les règles du jeu ; par exemple, dans la pratique d'un sport collectif où celui-ci a ses règles. Les joueurs pour être juste doivent respecter ces règles. Mais celles-ci ne commandent en rien le jeu lui-même qui relève de la seule initiative des joueurs. En ce sens, le devoir d'un responsable d'entreprise est alors d'observer lui-même les règles du jeu imposées à tous. Car celui qui promulgue la loi n'est pas au-dessus de la loi. En somme, personne n'est parfait, mais toutes les personnes sont responsables d'elles-mêmes et de ceux qui les entourent.

D - Loi et morale

C'est la loi qui exprime le droit et elle organise le jeu des relations. Mais c'est l'éthique qui donne un sens vivant aux lois, à l'organisation et aux activités. On peut dire que les lois s'inscrivent au mieux dans une compréhension sociologique de la morale. Néanmoins cela n'empêche pas que chacun puisse spéculer légalement mais de manière immorale au détriment même de la société. En effet, les lois et les règlements dépendent d'abord de l'objectif de l'organisation politique et économique. La morale, elle, se réfère à la liberté du décideur avant de s'inscrire dans l'organisation des relations humaines. Toutefois, la conformité avec la loi ne signifie pas conformité avec l'éthique : une action peut être dépourvue d'éthique parce que vide d'engagement personnel et de sens.

La difficulté, pour ceux qui affichent une morale personnalisée, c'est de la traduire en actes et en projet. De fait, aucune loi n'est absolue ni sacrée. Dès lors, chacun fait la part de l'acceptable et de l'inacceptable dans les lois du pays ou des groupes auxquels on appartient. Néanmoins, peut-on tout fixer par des lois ?

E - Une question en suspens

Jean-Marc Ferry, quant à lui, distinguait entre la conception américaine des droits-liberté et la conception française des droits-créance. Frédéric Hayek distinguait les droits fondamentaux et les lois constructivistes. Rawls opposait le juste et le bien, le jeu et les règles du jeu. Au-delà de ces distinctions éclairantes, subsiste la question des relations entre le droit et la morale. Mais la question reste en suspens. Depuis des siècles, des individus et des groupes d'individus protestent contre les lois ; et ce, au nom de leur propre éthique. Les structures de la société alors ne cessent d'être instables tant le mouvement est perpétuel.

Partie II

Dans la jungle des affaires

L'éthique, dans les affaires, est d'abord personnelle ; c'est une affaire de liberté et de responsabilité. Chacun s'engage en fonction de ses convictions mouvantes à travers le temps, en fonction de sa propre expérience, dans ses relations au monde, aux autres et à lui-même. Cependant une multitude de problèmes occupent actuellement la une des journaux : spéculation financière, fusions, manipulations génétiques, développement des communications, restructurations de tous ordres... Il est impossible de les énumérer tous. Toutefois trois problèmes viennent à l'esprit : la corruption, en raison de son actualité ; les finances et la communication, toutes les deux, en raison de leur nouveauté et de leur importance.

7 – Corruption

A - Définition

Le dictionnaire Larousse propose une définition générale de la corruption : putréfaction, décomposition ; crime du fonctionnaire ou de l'employé qui use de l'influence de son autorité, ou crime de ceux qui cherchent à corrompre cette autorité. Plus précisément, pour Yves Meney, la corruption est un « *échange plus ou moins clandestin qui permet d'obtenir des avantages que l'application des règles en vigueur n'aurait pas permis* ». Son moyen est souvent l'argent. Mais il peut s'agir aussi de toutes sortes de cadeaux ou de faveurs.

Le Code pénal, articles 174 et 182, distingue quatre types de délits : la corruption passive, le trafic d'influence, le délit d'ingérence et la concussion. La loi du 3 janvier 1991, relative à la transparence et à la régularité des procédures de marchés, a créé un cinquième délit : le « favoritisme ».

B - Les lois du marché

Aux Etats Unis, les lois sont admises par la plupart des citoyens comme indiscutables ; les violer, c'est " faire mal ". En ce sens, elles fondent la morale. Mais ce n'est pas le point de vue des Européens et surtout pas des Français. Même si tous accordent la plus grande importance à la liberté et à l'efficacité, ils ne confèrent pas tous la même importance aux principes de l'économie libérale. Surtout, en matière économique, ils ne conforment pas les fondements de l'éthique au principe de la liberté et de l'efficacité. Toutefois c'est le règne de l'argent qui gouverne l'activité des hommes. Il faut produire et consommer davantage. En effet, de nos jours, les lois du marché sont bouleversées par l'utilisation des moyens informatiques et les spéculations mondiales. Dès lors, de nouvelles formes de dérapage apparaissent : prépondérance accordée au capitalisme financier sur le capitalisme industriel, gestion des fonds de pension...

La mécanique économique ne peut justifier la morale. Et la récusation de la corruption signifie l'usage d'un exercice du pouvoir capable d'imposer aux partenaires sociaux le refus de réaliser ses intérêts propres au détriment de ceux d'autrui.

C - La question morale

Il faut rappeler que la corruption n'est pas illégale dans tous les pays. Elle ne l'est au Japon que de façon récente. Ne pas respecter les mœurs locales entraîne souvent des conséquences fâcheuses. Moralité : il ne suffit pas d'avoir de bons principes d'ordre éthique. Il faut aussi se montrer intelligent dans leur application.

En Occident, la distribution des richesses est réglée par le travail. Toute somme d'argent perçue en dehors de celui-ci est considérée comme suspecte. Toutefois la spéculation est légale.

Pour apprécier la gravité de la corruption, mieux vaut se référer à la solidarité sociale, à la justice et à la vérité. Cependant les individus ne sont pas les seuls à profiter de la corruption ; il y a aussi les municipalités et les partis politiques.

D - Les formes de la corruption

Le juge Thierry Jean-Pierre distingue entre la corruption noire et la corruption blanche, distinction qui autorise toutes les nuances du gris. Où se trouve la limite entre l'entretien de relations amicales et le début de la corruption blanche ? Va-t-on faire de l'amitié un délit ?

E - Effet de la corruption

Lorsqu'une entreprise est très investie dans le pays, le fait de refuser toute dose de corruption et rester ainsi dans la légalité peut entraîner des complications graves... pertes de marché,

absence de protection pour les expatriés, licenciement sur place et en Europe, peut-être même dépôt de bilan. Il faut aussi assumer ces conséquences. Dès lors, le choix n'est plus entre le bien et le mal. Toutefois les limites de l'admissible ne sont pas fournies par les cours de management ou d'éthique des affaires. C'est au responsable d'assumer sa décision.

F - Les conditions de la corruption

Le décideur a toujours les mains dans la glaise. Les conditions de vie en société ne permettent jamais une liberté absolue. Nul ne peut ignorer le contexte social et culturel de ses décisions. Le décideur doit "jongler" avec les lois du pays, les coutumes et les comportements de ses partenaires, dont il ne commande pas la violence. Et le fait même d'assumer un poste de responsabilité l'amène à pratiquer une forme de violence. Ces circonstances ne justifient pas la corruption mais elles permettent d'évaluer son poids.

G - Décider honnêtement dans la malhonnêteté ?

Si la question d'ordre éthique posée par la corruption était simplement une question légale et financière, la réponse pourrait paraître évidente : il faut refuser toute compromission. Quelle est l'attitude à adopter dans les affaires importantes ? De toute manière, les concurrents sont déjà sur la place. De plus, la responsabilité du décideur n'est pas celle du dirigeant dont il dépend. La question est alors de savoir jusqu'où il est possible de rester honnête dans une opération qui ne l'est pas.

H - Pratiquement ?

Tant que les enfants, à partir des classes les plus élémentaires, prendront l'habitude de tricher et verront leurs parents tricher, tant qu'on enseignera presque exclusivement des techniques aux futurs ingénieurs sans les amener à réfléchir sur les questions propres au fonctionnement des entreprises et aux rapports de pouvoir qui s'y développent, il ne faudra pas non plus s'étonner de les voir entrer sans dépaysement dans certaines pratiques délictueuses. Mais la formation à elle seule est insuffisante. A son issue, il incombera aux responsables d'administration et d'entreprise d'agir à la fois sur les institutions et sur eux-mêmes.

I - Conclusion

Aucun système légal n'empêchera jamais les gens bien placés de tirer profit de leur situation au détriment d'autrui. Le but d'un entrepreneur n'est ni d'appliquer des principes d'éthique ni d'être fidèle à des lois. Il est de faire fonctionner l'entreprise de façon très fructueuse, d'accéder aux marchés, de se développer, de faire face à la concurrence, de donner satisfaction à sa clientèle... Certes, il est souhaitable que par l'entremise de ces activités, l'éthique soit porteuse de sens. Mais l'entreprise part du principe de la réalité qui conditionne

la mise en œuvre de ces principes. En somme, au cœur de chacun, l'éthique s'ouvre au mystère même de l'existence.

8 – Monnaie et mondialisation

Le but des activités économiques depuis toujours est d'assurer l'existence d'une communauté soumise à des rites et à des mythes religieux. Le développement de la société marchande a changé le but, celui-ci est devenu profit. Cette évolution a compliqué la signification de l'éthique. Toutefois trois niveaux de lecture de l'éthique viennent à l'esprit : sous l'égide du commerce, on passe de l'épargne au crédit ; l'avènement de l'industrie coïncide avec l'avènement du capitalisme libéral ; l'aspect financier conditionne aujourd'hui le destin de la planète.

A - Un contrôle communautaire

La survie des hommes depuis l'origine jusqu'au Moyen Age était conditionnée par la terre et le travail. La monnaie servait de moyen d'échange et de réserve. Aujourd'hui tous les biens et services produits sont des sources de profit au sens financier. Ainsi l'équilibre entre l'économie marchande et non marchande repose sur des rapports de forces (impôts, budgets, salaires, subventions...).

Pour l'équilibre de l'offre et de la demande en période d'abondance, on fait jouer le marketing et la publicité. De plus, les actionnaires, dans les grandes entreprises, exigent un retour sur investissement de 15 %. Dès lors, l'éthique est en cause et il n'y a pas de solution miracle du fait du nombre de paramètres à la fois variable et élevé. Toutefois peut-on venir à bout de ce problème ? Probablement. A condition que les chefs des grandes et petites entreprises agissent en unissant leurs efforts au lieu d'agir individuellement. Mais depuis l'enfance, les gens sont formés à la réussite personnelle et à la compétition. Cependant, aujourd'hui, les choses évoluent rapidement en raison de la diversification des formations et d'une information de plus en plus large diffusée par de nouveaux moyens de communication.

B - De l'épargne au crédit

Au Moyen Age, les hommes fondaient leur avenir sur le fruit de leurs travaux passés ; pour eux la monnaie elle-même ne produisait rien. Au XVI^e s., de gros investissements devinrent nécessaires à la réalisation de travaux immobiliers, mais on visait toujours un certain équilibre avec le contrôle social des prix. Et certaines personnes au lieu d'acheter et d'exploiter des terres, préféraient plutôt prêter leurs capitaux pour le commerce afin d'avoir droit à une compensation. Ainsi, à cause des risques que ces pratiques font encourir, il fallait trouver un contrepoids à l'inflation. De ce fait, le rapport à l'argent s'inversa de manière durable et cela signifiait l'espoir d'une richesse à venir plutôt que l'accumulation des résultats passés.

Dès lors, la levée de l'encadrement du crédit en 1986 provoqua une véritable explosion. Suivit la rupture des accords de Breton Woods en 1970 : il n'est plus nécessaire aux banques

de garantir leurs prêts par une part de leurs réserves en or. Ainsi, beaucoup de gens aujourd'hui vivent au-dessus de leurs moyens, voire même jusqu'au surendettement.

C - Capitalisme mercantile

Calvin dit que si l'argent qui dort est stérile, celui qui permet d'acheter des marchandises ne l'est pas. Et encore moins, celui qui permet de créer de nouvelles richesses. Le profit trouvait là sa justification morale. Aujourd'hui, nous vivons dans le risque. La question est de savoir quelle proportion de richesses il est justifiable de sacrifier aujourd'hui en vue de richesses prévisibles cependant plus ou moins aléatoires. Aucune théorie éthique ne peut répondre avec précision à cette question, dont les réponses varient au gré des contextes et selon la conviction propre de chaque décideur. Ainsi, les hommes en quête de profit sont renvoyés devant leur propre responsabilité. Toutefois certains risques peuvent entraîner la chute de tout un pays.

D - Capitalisme industriel

Le libéralisme a favorisé le dynamisme de l'expansion économique, celui-ci devient l'affaire des individus libres. Selon Max Weber, la société remplace la communauté. L'économie prime sur la politique et sur la culture. Il s'agit pour les industriels d'innover et de produire en se libérant des traditions et des autorités qui jusqu'ici les avaient contrôlées. Ainsi, le droit de propriété devient le garant des libertés pour un grand nombre d'individus. Le fait que la politique soit soumise à l'économie a favorisé des exploitations de toutes sortes. Malgré les nuances apportées par F. Hayek ou J. Rawls, que les lois du marché tiennent lieu de principes moraux et c'est un mal de les trahir, la richesse est restée la cible pour les individus, comme pour l'entreprise.

E - Capitalisme financier

Le capitalisme financier est impensable sans le système des dettes. Aujourd'hui, la valeur de la monnaie repose sur une confiance plus ou moins mutuelle en l'avenir, étayée par la puissance économique des pays les plus riches. La signification des richesses n'est plus dans leur accumulation, mais dans la volonté des hommes et les moyens qu'ils ont de la créer.

La M.A.T.I.F. (marché à terme des instruments financiers) a été créé pour freiner les risques de la spéculation. Lors de la décision de l'achat, on est sûr du prix à payer au moment de l'achat. Parfois on vend la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; encore faut-il qu'il existe un ours et que l'on puisse le tuer. Ainsi la morale reste incapable de définir des principes utilisables pour des décisions précises. Les individus vivant dans un univers de chiffres et de comptes négligent parfois les conséquences sociales de leurs comportements.

La critique marxiste du capitalisme trouve alors un sens. En effet les injustices qui résultent de la volonté dominatrice et possessive des détenteurs de capitaux ne résultent pas inévitablement des automatismes du marché. Comme l'a montré Amartya Sen, ceux qui se réclament aujourd'hui d'Adam Smith pour traiter des lois de l'économie de marché, oublient

en général son ouvrage antérieur sur la *Théorie des sentiments moraux*. Ce n'est pas l'intérêt personnel qui s'y trouve désigné comme le moteur de l'économie. C'est la prudence qui conjugue la raison et la maîtrise de soi.

F - Culture et politique

Le travail n'est pas l'unique moyen de s'enrichir, même dans un monde où beaucoup d'individus cherchent à gagner le plus possible. Toutefois la situation se complique dans une économie mondiale où les capitaux circulent librement entre les mains de qui veut et peut en manipuler. André Orléan écrit : « *l'évaluation des valeurs d'Internet est aberrante. Certaines sociétés qui n'ont pas encore tiré profit pèsent en bourse autant que de grandes entreprises, alors que leurs marges risquent d'être très étroites, vu la concurrence tenace qui sévit dans le commerce électronique* ». Cependant la seule manière de lutter contre les dérives est la soumission de l'ordre économique à une régulation politique, appelant et imposant un accord entre les citoyens d'ailleurs comme entre les institutions qui les rassemblent (syndicats, entreprises, professions, gouvernements, nations...). Mais cette exigence est plus facile à instituer qu'à mettre en pratique sur le terrain.

À l'heure actuelle, dans une société privée de repères, on peut constater les variations d'une opinion publique mobilisable par des conceptions très simplifiées du plein emploi, des droits-crédances, de la justice en quête de boucs émissaires. La démocratie n'est en rien la garantie de la justice. Ainsi la soumission de l'économie à un ordre politique doit prendre une dimension internationale. Elle échappe de plus en plus aux autorités nationales à mesure qu'elle tient compte de l'Europe et d'instances encore plus larges comme l'OMC ou le G8. En fait, chacun doit en juger selon sa propre conscience.

G - Sens de l'argent

Lorsque l'on parle de la finance, c'est toujours à travers les chiffres. C'est dans l'usage qu'en font les hommes que les marchandises trouvent leur sens. Ainsi l'« économisme », c'est-à-dire la priorité de l'économie sur la politique, masque des abus sociaux. Aujourd'hui, une entreprise peut absorber une autre, à la seule vue du prix des actions, sans égard pour son personnel. Dans un monde où ne sont reconnus que les gens solvables, les autres sont exclus. Toutefois la poursuite du profit n'est pas l'unique fin des entrepreneurs, même si elle prédomine. En fait, le système économique fonctionne de moins en moins comme le voudrait la théorie. Toutefois il ne faut pas revenir avant le siècle des Lumières, mais nous ouvrir à nouveau à la quête du sens de notre existence. Tandis que les réseaux de l'activité économique se mondialisaient, ceux de la politique s'attardent parfois à des conceptions nationalistes étroites qui les rendent vulnérables aux pressions de l'économie libérale. Ainsi, aucun responsable d'entreprise ne peut se permettre d'ignorer l'économisme dans lequel nous baignons.

Finalement, que ce soit en économie ou dans le reste de leurs activités, les hommes, pour s'accorder, doivent assumer leurs différences et être à même de faire des compromis. Ceci est d'autant plus important qu'il faut pouvoir composer avec l'altérité.

H - Capitalisme en réseau

La société économique n'a jamais cessé de se transformer. Cependant, à présent, au-delà des murs de l'entreprise, on se soucie de sociologie. Et l'économie s'ouvre au système des relations politiques et culturelles. Georges Soros place la "réflexibilité", c'est-à-dire aussi la subjectivité des acteurs, au centre de l'activité économique, à l'endroit où elle perturbe les conceptions libérales de l'équilibre économique. Toutefois les nouveaux moyens de communication, tel que l'Internet, bouleversent les relations économiques et particulièrement le système financier. Maintenant, les profits les plus élevés sont réalisés sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Newsweek écrit : « *Il fut un temps où l'on se couvrait de honte en procédant à des licenciements massifs. Aujourd'hui, plus une entreprise licencie, plus Wall Street aime et les actions montent* ». Au-delà de ces jeux de capitaux, nous en sommes aujourd'hui à la monnaie de compte et à la monnaie électronique. Néanmoins le crédit a transformé tous les secteurs de l'économie.

Les décideurs profitent des possibilités que leur offrent le marché et saisissent les occasions autant que possible, à mesure qu'elles se présentent. Cependant il n'y a pas de gestion financière intelligente sans quelques spéculations. Un banquier a dit qu'en France les principaux spéculateurs étaient l'Armée, la S.N.C.F. et l'Eglise. Mais que devient l'éthique dans ses conditions ? Puisqu'elle s'inscrit dans des convictions, elle est plus que jamais nécessaire. Toutefois de quelle sorte de responsabilité éthique se prévaloir, quand on est "embarqué" dans ces jeux : de la spéculation, de la drogue et des affaires mafieuses ?

I - Une morale de joueur

A partir d'un certain niveau dans la hiérarchie, les décisions relèvent plutôt du jeu que de l'éthique. Les décideurs sont trop occupés par les jeux des chiffres pour se préoccuper de la peine et de l'espoir des hommes. Néanmoins il n'existe qu'un univers et c'est le nôtre. Dans une société interactive dont les gains ne sont pas en somme nuls, ce sont ce que ces gains supposent ou permettent qui donnent sens et éthique aux décisions. C'est la libération et le bien-être apportés au plus grand nombre, sans pour autant exclure les plus faibles, que le sens donné par John Rawls à la justification des inégalités est possible.

J - Complexité et incertitudes

L'impossibilité d'une parfaite connaissance de l'univers met chaque décideur face à la complexité des relations économiques et face aux incertitudes. De ce fait, donner force à ses convictions s'avère nécessaire. En outre, aucun individu n'est seul à réfléchir, même quand il est seul à décider. Il peut aussi en discuter avec d'autres, mettant ainsi en œuvre ce qu'Habermas appelle une éthique de la discussion. Toutefois comme la mondialisation de l'économie est irréversible, les limites de l'éthique sont vite ressenties. Ainsi les responsables de l'activité industrielle ont le devoir de réaliser des profits, à défaut desquels ils travailleraient à la ruine de leurs entreprises avant d'être licenciés.

En somme, il ne faut pas considérer la politique comme une dépendance de l'économie ; au contraire : intégrer les décisions économiques dans le fonctionnement politique de la nation et du monde entier.

9 – Communications

A travers les siècles, la situation des hommes sur beaucoup de plans reste inchangée. Toutefois les conditions évoluent et deviennent même sérieuses avec le développement de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel. Ainsi, on peut entrer en communication immédiate avec n'importe quel point du globe. En ce sens, les exigences de l'éthique ne sont pas toutes affectées par les transformations actuelles des communications. Cependant leurs évolutions sont déterminantes de la manière dont se posent les problèmes.

A - Un changement d'échelle

Les changements de mentalités et d'attitudes marquent différemment l'éthique selon les pays, les âges et les habitudes. En effet, les jeunes sont moins encombrés d'idées toutes faites et que l'Internet ne constitue pas une nouveauté à leurs yeux. Ceci tandis que les anciens ont de lourds héritages et avancent à petits pas tant la dépossession est difficile à assumer. Pourtant tous vivent dans ce même monde qui craque pour l'instant au risque de se disloquer. Et l'émergence de l'économie numérique est doublement américaine par son lieu de naissance comme par la nationalité des entreprises qui président à son expansion. Néanmoins, cela rend difficile de s'habituer à un monde où tout va trop vite et cependant sans règles.

Ainsi, les barrières sociales ne résident plus entre le château du patron et les cités universitaires, mais plutôt dans les appartenances politiques. Toutefois c'est la politique qui doit donner sens à l'économie et non pas l'inverse. Dès lors le premier problème n'est pas de produire et de consommer toujours davantage ; il est de vivre ensemble le plus librement possible en intégrant les évolutions de la technique, de l'économie et de la politique. Mais il reste à savoir au nom de quelle éthique sont établies et gérées ces organisations. Cette question reste sans réponse. Comme la neutralité est impossible, les décideurs doivent choisir sans pouvoir échapper à la violence des relations. Par là, l'éthique fonde dans la politique en s'unissant au droit.

En somme, dans un monde tout neuf, ensemble, il faut inventer l'éthique, par-delà les frontières nationales et continentales, sans s'étonner de ne jamais y parvenir de manière tout à fait satisfaisante.

B - Les entreprises

La hiérarchie dans les entreprises va-t-elle être supprimée, du fait que les entreprises soient insérées dans un réseau ? De toute manière, il faut toujours organiser et gérer la production des produits vendus. En ce sens, aucun système technique ne pourra complètement supprimer l'exercice d'une autorité hiérarchique.

Cependant les entreprises sont transformées par le développement des communications et l'usage de l'informatique. La situation des personnes au travail est aussi transformée. Dans une organisation matricielle centrée sur la clientèle, par le biais d'Internet-Extranet-Intranet, une personne peut être aux ordres de plusieurs autres, selon les cas. De ce fait, les relations intermédiaires sont fragilisées. Ce n'est pas pour autant la fin des systèmes de grande distribution, mais les pôles de l'initiative et de la responsabilité sont multipliés. Il est clair que l'on peut s'attendre à des risques de piratage et de désinformation. Néanmoins la facilité et la multiplication des relations inter-entreprises entraînent leur dispersion.

Selon Jean Lojkine, sur les 16,7 millions d'entreprises européennes, 14,7 millions d'entre elles ne comptent qu'une ou deux personnes. Dans un monde où les médias pèsent, les chefs d'entreprises françaises sont absorbés par les problèmes à résoudre ; et de ce fait sont peu attentifs aux réactions de l'opinion publique.

La polyfonctionnalité éclate dans un réseau de relations décentralisées. La rigidité des chaînes est brisée par la flexibilité des machines universelles. On peut désormais opposer la spécification des produits selon les goûts du client et la flexibilité des machines universelles. On instaure le "flux tendu" et le "juste à temps". La hiérarchie ne disparaît pas pour autant, mais elle change de fonction. Comme il est nécessaire de surveiller et de contrôler, on peut aussi conseiller, stimuler, prévoir à moyen et long terme. Dans un monde où le fonctionnement de l'ensemble du système économique échappe aux dirigeants eux-mêmes, chaque responsable "navigue" comme il peut.

C - Structures organisationnelles

Tous ne sont pas affectés aussi intensément par le bouleversement actuel des communications et de l'information. Cela dit, chacun demeure responsable de ses actes quelles que soient ses convictions et les conséquences plus ou moins lointaines de ses décisions ou de leur absence. Toutefois, bien au-delà des communications immédiates, le réseau de relation s'enracine dans les jeux complexes et mouvants de la politique, de l'économie et de la culture. Les entreprises ou les citoyens sont soumis aux lois du pays mais le réseau Internet constitue un ensemble mondial ouvert, et aucun responsable, aucune autorité mondiale n'en contrôle le fonctionnement. D'ailleurs, de quelle éthique pourrait-on fixer les règles ? Pourtant il faut un minimum d'organisation que l'on peut qualifier de politique. A quoi d'ailleurs l'honnêteté d'un décideur sera-t-elle utile si tout le monde pouvait intervenir sans le moindre frein ?

Le Livre vert de Bruxelles envisageait trois options pour l'adaptation au phénomène de la convergence des réglementations régissant l'audiovisuel, les télécommunications et l'informatique : préserver les cadres existants et les adapter à la mesure des besoins ; élaborer un régime réglementaire distinct pour les nouveaux services issus de la convergence. Celle des options que préfère la Commission, envisageait l'introduction progressive d'une problématique réglementaire nouvelle. Quoi qu'il en soit de ces décisions au sommet, le secteur informatique et Internet font appel à l'autorégulation de leurs utilisateurs. Ce fonctionnement se trouve ainsi encadré par un certain nombre d'organismes fédérés dans l'Internet Society qui regroupe des membres individuels, des organisations, des sociétés, des agences gouvernementales et des fondations. Dirigée par un *Board of trustees* élu par ses membres, Internet Society a pour but de "promouvoir l'interconnexion ouverte des systèmes de l'Internet".

D - Structures mentales

Descartes dit que pour résoudre un problème, il faut le diviser en parties, traiter celles-ci les unes après les autres, dans un ordre logique. Or la rapidité du traitement informatique permet de traiter simultanément toutes les parties en interaction. Ainsi on est passé d'une approche mécanique à une approche biologique, systémique. On a mis en œuvre l'esprit de système sans mépriser l'esprit d'analyse.

Selon Jacques Chaize, même si les mentalités évoluent rapidement en France, on en est encore loin : « *Nous continuons à tenter de maîtriser le monde avec des constructions en béton, des pyramides stérilisantes, des hommes sans autonomie, des muets sans imagination, alors que l'instable et le désordre sont notre lot quotidien. On nous dit : " Il faut innover " mais on recrute les meilleurs sur des diplômés qui représentent des stocks de connaissances périmées. On nous dit : " Il faut communiquer ", mais on nous a dressés pour l'attaque, la défense, l'affrontement et le " donnant donnant ", jamais pour l'échange et le " gagnant-gagnant ". On nous dit : " Soyez mobiles ", mais les fiches de poste et la sacro-sainte hiérarchie nous corsettent dans un immobilisme d'un autre âge* ». Jacques Chaize se demande, quand laisserons-nous la place à des rapports de reconnaissance mutuelle et de coopération dont nul ne soit exclu ? La réponse appartient à tous et elle ne sera jamais parfaite. Raison de plus pour la promouvoir aujourd'hui.

E - Exigences de l'éthique

Chaque individu responsable se trouve en relation avec d'autres individus ou groupes. Quel sens doit-il donner à ces relations en accomplissant son travail ? Voit-il au delà de ses craintes et de ses intérêts ? Cela dit, dans la société informatisée, ces questions finissent par s'estomper dans la rapidité des décisions et des opérations qu'elles commandent.

Les progrès de la productivité, l'automatisation, l'intervention des machines permettent d'alléger le travail de terrassement ou de manipulation de matériels pesants et aussi d'économiser du temps. Mais à quoi bon tout cela, puisqu'il s'agit de faire face à la compétition mondiale en gagnant le plus d'argent possible et non pas nécessairement en augmentant la qualité des relations de travail entre les hommes. Au lieu de mettre la machine au service des hommes pour les soulager dans leurs travaux, on met plus que jamais les hommes au service de la machine et, finalement, de l'argent, quitte à les surcharger de travail. Ce système ne peut occulter ces contradictions, celui-ci qui dans l'orientation vers l'acquisition des richesses prime sur l'égard pour le sort des hommes.

Selon Milton Friedman, nous n'avons pas à revenir aux perspectives de la *Gemeinschaft* (la communauté) de Max Weber ni à celle du totalitarisme marxiste. Mais faut-il en rester aux perspectives du libéralisme ? La liberté reste assurément valeur centrale. C'est justement en la respectant chez tous que l'on peut donner sens à la politique comme à l'économie.

A - Une liberté responsable

La morale est d'abord affaire de convictions, c'est-à-dire de liberté. La première des convictions devrait être d'agir de façon responsable, c'est-à-dire tenir compte des conséquences, proches ou lointaines, de ses décisions. Mais qui tient à se conduire en responsable ? Ceux qui se veulent personnellement responsables, se montrent au contraire libres de tout conformisme. Selon Dietrich Bonhoeffer cette disposition de la liberté exclut le "fanatisme" de ceux qui se réfèrent abstraitement à un système dogmatique pour définir le bien et le mal.

L'éthique personnelle appelle à un dépassement du dogmatisme et du conformisme, par là de la morale sociologique. Kant écrit : « *Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières !* » Au début du christianisme, Paul de Tarse écrit dans une de ses lettres : « *Tout est permis, mais tout n'est pas opportun* », à vous de discerner le bien du mal. Ainsi, chacun, reste seul juge de ses actes et l'éthique, par principe, ne peut être que liberté.

B - Les conditions de la liberté

La liberté s'exerce dans un univers et dans une société qui appellent et conditionnent son exercice. Tous les êtres humains vivent en relations avec autrui à travers des différences d'âge, de sexe, de culture. Cela pose la question des rapports de reconnaissance mutuelle au sein de toute société. Ainsi la sociologie, la psychologie et l'ouverture aux problèmes généraux de la société trouvent leur place dans le souci éthique des décideurs à tous les niveaux. Toutefois les deux questions générales sont : d'une part les rapports à la monnaie à l'heure de la mondialisation, du primat donné au capitalisme financier sur le capitalisme industriel ; et d'autre part les transformations des communications.

Le but de cet ouvrage n'est pas de résoudre toutes les questions en suspens mais d'évoquer un esprit. Eric Weil écrit : « *Notre tradition (occidentale) ne sera jamais plus capable, si elle doit se maintenir dans sa véritable valeur et non pas seulement sa force matérielle, de dire avec bonne conscience : " Ceci est bon parce que c'est notre manière à nous " ; elle a toujours dit et ne cessera pas de dire : " Où est le Bien que nous puissions le servir ? " La recherche est difficile parce qu'elle ne peut pas aboutir à des solutions définitives. Il ne suffira jamais d'aller dans une bibliothèque pour lui trouver une réponse taillée sur mesure. Il ne suffit pas non plus d'obéir aux consignes d'un groupe religieux, d'un groupe politique ou d'une direction d'entreprise. Cette recherche à la fois historique, et aboutissement de toutes les communications, relève de la responsabilité de chaque individu. Elle est au principe de toute éthique* ».

VII – Discussions et critiques

Nous avons là un ouvrage d'autant plus actuel qu'enrichissant. Mais la critique que l'on peut formuler est que Jean Moussé procède à une forme de questionnement sans apporter de réponses. La question est de savoir si on peut constamment poser des questions sans y

répondre. Comment évoluer sans trop de réponses à ses questions ? Surtout en ce siècle où les gens n'ont quasiment plus de repères. On sait aussi que les individus, dans un monde en crise bougent plus vite que les institutions. Je suis consciente que tout cela n'est pas simple mais je reste persuadée qu'il est impossible de ne rien faire.

Quand Jean Moussé évoque le rapport dominant/dominé il faut donc comprendre le rapport de force que l'individu et le monde ont toujours exercé l'un vis-à-vis de l'autre. Ce qui apparaît comme nouveau aujourd'hui, c'est l'intérêt que suscite la notion d'éthique. Même si celle-ci reste toujours vague. L'exigence du public pousse les entreprises à s'engager dans une action remarquable. Dans les faits, « l'éthiquement correct » est devenu un instrument de communication. Ce n'est pas par hasard si la plupart des chercheurs américains sont des spécialistes du marketing. Et certains entrepreneurs ont même su habilement récupérer le phénomène pour tailler des croupières à la concurrence.

En ce sens Alain, le philosophe français, souligne qu' « *Il faut penser à la politique [car] si nous n'y pensons pas assez, nous serons cruellement punis* ». Kant quant à lui déclare que l'homme ne peut ni se passer des autres ni renoncer à la satisfaction de ses propres désirs. Les conflits, en somme, associés aux questions d'intérêt, doivent trouver une solution passant autrement que par la violence. Le déploiement des forces doit d'autre part œuvrer pour la communion. Il faut pouvoir conjurer la peur, la guerre et la barbarie. Les hommes sont certes souvent bons et épris de justice mais ils s'égarerent. D'où donc le besoin d'un Etat et l'utilité de la politique.

Ainsi quand l'auteur dit : « *Nous vivons de la violence et dans la violence. Peut-on la vivre sans y penser ? Dans la mesure où les actes et la pensée sont indissociables, il appartient à chacun de réprimer en lui-même la violence de ses pensées. Depuis notre naissance, nous sommes poursuivis par le rêve de paix et d'humanité. Toutefois la question pour l'éthique est de savoir comment vivre la contradiction qui nous habite. Comment participer à l'histoire en cessant autant que possible d'exploiter les autres. Poser cette question, est déjà en soi s'interroger sur l'importance des relations humaines* », il rejoint Edgar Morin et l'opinion paradoxale selon laquelle l'homme a tant de violence en lui, tant de désirs, tant de peurs. On a toujours raison de s'en protéger. C'est la seule façon de le servir. Et d'autre part il rejoint Sartre pour qui le monde sur le plan humain et social est un enfer où prévalent l'ignorance et le désir gratuit de faire du mal. Par ailleurs, Adorno affirme que le problème de base du monde moderne se justifie par la culture. Cela laisse penser que tous les individus ne sont pas systématiquement depuis leur naissance poursuivis par le rêve de paix et d'humanité. Ni d'ailleurs le fait de se demander comment participer à l'histoire sans exploiter les autres ne permet de s'interroger sur l'importance des relations humaines.

Certes, nous vivons dans un monde en pleine mutation du fait de la mondialisation et du développement de l'information. Ainsi quand Jean Moussé souligne que l'impossibilité d'une parfaite connaissance de l'univers met chaque décideur face à la complexité des relations économiques et face aux incertitudes. Nous savons que la parfaite connaissance de l'univers relève de l'utopie. En effet, connaît-on suffisamment ses amis, son quartier, sa maison... Par exemple, pour connaître totalement son quartier, il faudrait pouvoir décrire la moindre rue qui s'y trouve, le moindre immeuble de chaque rue, le moindre appartement de chaque immeuble, le moindre recoin de chaque appartement et plus encore la nature des rapports qu'entretient l'individu avec l'environnement. Comment le pourrait-on ?

C'est à ce sujet que Lucrèce déclare que « *les yeux ne peuvent connaître la nature des choses* ». Et selon Montaigne, « *Les yeux humains ne peuvent apercevoir les choses que par les formes de leur connaissance* ». Nous ne pouvons les penser, dira par la suite Kant, que par les formes de notre entendement. Comment connaîtrions-nous les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, puisque les connaître c'est les percevoir ou les penser comme elles sont pour nous, avant tout ?

Ainsi quant Jean Moussé affirme que « *Toutefois sur le long terme, il n'y a pas d'opposition entre éthique et performance* », il reste en deça de la démonstration véritable.

VII – Actualité de la question

L'éthique est le mot le plus à la mode, encore cependant mal connu. Adopté d'abord par les scientifiques, il a gagné bien des corporations, des financiers aux militaires. C'est le produit d'un jugement qui se veut juste et de l'exigence d'absolu. L'autre thème à la mode est la responsabilité sociale des entreprises. Qu'est-ce que cela veut dire ? Selon le livre vert de la Commission des Communautés Européennes, la responsabilité sociale des entreprises va au-delà des obligations juridiques applicables et implique que l'entreprise investisse davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes. L'investissement, dans ce sens, aurait pour conséquence un accroissement de la compétitivité et de la productivité. La responsabilité sociale s'applique donc aux grands groupes aussi bien qu'aux PME qui contribuent largement à l'emploi et à l'économie.

En somme l'entreprise doit s'engager à concilier rentabilité, respect de l'homme, de l'environnement et des générations à venir !

Cette évolution du mot « éthique » laisse peu à peu la place à la notion de « développement durable », qui en appelle, non plus à la morale de l'entreprise mais à sa « responsabilité sociale et environnementale ». D'ailleurs aujourd'hui le thème du développement durable est récupéré par les industriels ou par certains candidats aux élections, sans forcément savoir quelles en seront les applications concrètes. Les citoyens, eux, ignorent souvent de quoi il s'agit. Mais on s'aperçoit que, quand on prend la peine de les informer, ils réagissent très positivement.

En 1987, la commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite commission Brundtland, impose une définition du développement durable : « *c'est la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs* ».

En 1992, 150 Nations adoptent à Rio de Janeiro l'Agenda 21, un pavé de 700 pages qui appelle à la réconciliation de l'économie, avec l'écologie et l'équité sociale. Dans la foulée, la conférence de Rio impose une autre notion les *stakeholders*, les « parties prenantes » de l'entreprise. L'idée simple : l'entreprise est à la croisée d'une multitude d'acteurs, fournisseurs, clients, partenaires, vis-à-vis desquels elle a une responsabilité.

Constatons aujourd'hui, qu'une entreprise qui fait une entorse aux droits de l'Homme ou qui licencie des milliers de salariés en réalisant dans le même temps des profits est, au moins, dans les pays développés, immédiatement montrée du doigt. Outre une condamnation par

médias interposés, elle encourt une sévère dégradation de son image qui peut parfois se répercuter sur la Bourse.

Qu'il s'agisse de chaussures de sport, de médicaments, de produits pétroliers ou de programmes de télévision..., l'entreprise ne peut plus se contenter de produire et de vendre sans tenir compte de son environnement. Les consommateurs exigent plus de transparence sur les conditions de fabrication et la traçabilité du produit. D'ailleurs ce ne sont pas les investisseurs, mais la rue qui fait bouger les choses. Et la rue veut une entreprise citoyenne ! Un nouvel ordre éthique en quelque sorte. D'ailleurs, l'éthique n'est plus seulement une affaire d'image. Elle est devenue stratégique. Ainsi les élèves de HEC suivent des cours intitulés Ethique et Entreprise. Pour réussir, une société doit pouvoir compter sur l'adhésion des consommateurs, des salariés et sur la fidélité des actionnaires.

Néanmoins les restructurations à grande échelle observées en Europe suscitent des inquiétudes chez l'ensemble des salariés et d'autres parties prenantes, car la fermeture d'une entreprise ou des suppressions massives d'emplois peuvent provoquer une crise politique dans un pays.

En effet, restructurer dans une optique socialement responsable, c'est équilibrer et prendre en compte les intérêts et préoccupations de toutes les parties concernées par les changements et les décisions. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. A ce propos Armand Salacrou dit : « *Sur la terre, deux choses sont simples : raconter le passé et prédire l'avenir. Y voir clair au jour le jour est une autre entreprise* ». Néanmoins l'entreprise citoyenne avance pas à pas. Ce que la morale réproouve varie avec le temps. Le concept de harcèlement moral était totalement inconnu en France. Appelé à entrer dans le Code du travail, il symbolise le caractère évolutif de la notion d'éthique. Les députés adoptent un texte faisant de cette notion un délit. Comment des actes ou des propos longtemps tolérés sont-ils devenus inadmissibles ? On peut supposer que face aux plaintes de plus en plus nombreuses, le législateur ne peut plus rester sourd. Et la non-responsabilité sociale ou environnementale pourrait-elle devenir aussi intolérable ? Le monde des affaires serait-il pris de remords ? Certains doutes, en tout cas, taraudent les dirigeants des multinationales.

En somme, une tentative de normalisation des entreprises « éthiques » est par ailleurs en cours avec la norme SA 8000 : née aux Etats-Unis en 1997, elle s'attache à la responsabilité sociale en se basant sur les règles de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), de la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, et sur la Déclaration de l'homme. En France, le collectif de l'éthique sur l'étiquette travaille à l'élaboration d'un label social. On sait que les entreprises doivent changer leurs habitudes, mais en attendant le boycott reste d'actualité même si cela ne fait que déplacer le problème.

On connaît le mot, ressassé, de Charles Péguy sur l'éthique kantienne selon lequel « *[celle-ci] a les mains pures, mais [qu'elle] n'a pas de mains* ». Ce mot est resté célèbre. La pureté de la loi morale, qui nous annoncerait le règne des fins, comment en effet l'invoquer sans frémir dans un monde où sa rigueur hautement professée n'a pas empêché les pires atrocités, dans un monde où ce discours a pu justifier et couvrir bien des infamies quotidiennes.

Et Quand le « fric » rime avec éthique, le consommateur devient consomm'acteur. Aujourd'hui les investisseurs commencent à se tourner vers les « fonds éthiques ». Ces Sicav et ces fonds communs de placement sont des produits financiers comme les autres, à la seule différence qu'ils reposent sur les valeurs fondamentales du développement durable.

Les investisseurs en placements durables ne prennent en effet pas seulement en compte des objectifs financiers, mais aussi des principes écologiques, sociaux ou humains. Placer son argent proprement est en quelque sorte le prolongement de l'engagement de chacun dans une consommation plus responsable. Si l'on achète des produits issus du commerce équitable, qui respectent un certain nombre de règles, pourquoi investir dans une entreprise qui les méprise ?